

## SAISON ESTIVALE 2024

### LE SDIS DU GARD RECRUTE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SAISONNIERS

#### CONDITIONS

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Sapeur-pompier volontaire de 1<sup>ère</sup> cl. à Adjudant-chef

#### PROFIL

- Équipier à chef d'agrès tout engin (INC2)
- FDF1 ou FDF2 apprécié
- COD1 ou COD2 apprécié

#### DURÉE

- De 1 à 4 mois selon le centre d'affectation.

#### LOGEMENT

- Mis à disposition gracieusement par le SDIS 30

#### DATE LIMITE DE CANDIDATURE

**31 MAI 2024**

D'une superficie de 5 848 km<sup>2</sup> pour 745 760 habitants, le département du Gard est typiquement méditerranéen par ses paysages et ses modes de vie.

Bénéficiant de plus de 2 500 heures de soleil par an, il dispose de 23 kilomètres de côte, 2 170 km<sup>2</sup> de surface de forêt et son altitude varie de 0 à 1 567 mètres.

De la mer à la montagne en passant par la Camargue et les garrigues, notre département présente une variété extraordinaire de centres d'intérêts, rehaussés par un patrimoine historique et culturel exceptionnel de 550 monuments classés.

Afin d'assurer la couverture des risques liés à la saison estivale, les sapeurs-pompiers volontaires saisonniers interviendront dans le cadre des différentes activités préventives et opérationnelles de plusieurs centres de secours.



#### RENSEIGNEMENTS - RETRAIT DES DOSSIERS

Service Volontariat

- Dossier téléchargeable : [www.sdis30.fr](http://www.sdis30.fr)
  - Par mail : [saisonniers30@sdis30.fr](mailto:saisonniers30@sdis30.fr)
  - Par téléphone : 04.66.63.36.24
  - Par courrier : 281 avenue Pavlov CS 58285 – 30942 NÎMES CEDEX